LEGS

Normes et directives pour l'aide d'urgence à l'élevage

Le genre et l'élevage dans les situations d'urgence

Document de réflexion dans le cadre des Normes et directives pour l'aide d'urgence à l'élevage (LEGS)

Karin de Jonge et Lucy Maarse

LEGS Document de réflexion | Septembre 2020

SOMMAIRE

Liste des abréviations		2
1.	**Introduction**	3
2.	**Tendances actuelles et courants de pensée en matière de genre et d'action humanitaire, pertinents pour les interventions liées à l'élevage**	5
2.1	L'intersection entre genre et âge	5
2.2	Action humanitaire et transformation pour l'égalité des sexes	7
2.3	Une approche féministe de l'aide humanitaire	7
2.4	Un programme de localisation sensible au genre	9
2.5	Prévention de la violence sexiste et besoin de protection	10
3.	**Conclusions**	11
4.	**Étude de cas**	12

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ACSA	Agent communautaire de santé animale
AH	Action humanitaire
ARG	Analyse rapide de genre
ASDI	Agence suédoise de coopération et d'aide au développement international
BFC	Banques fourragères communautaires
CARE	Cooperative for Assistance and Relief Everywhere (Organisation de développement)
DVAS	Données ventilées par âge et par sexe
FA	Femmes adultes
FAG	Femmes âgées
FJ	Femmes jeunes
HA	Hommes adultes
HAG	Hommes âgés
HJ	Hommes jeunes
IASC	Comité permanent interorganisations
LEGS	Normes et directives pour l'aide d'urgence à l'élevage
OIE	Organisation mondiale de la santé animale
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OSC	Organisation de la société civile
PPA	Peste porcine africaine
PRIM	Matrice d'identification participative de réponse

1. INTRODUCTION

Le but de ce document de réflexion est d'esquisser les principales questions où se recoupent le genre et l'élevage dans le contexte des interventions humanitaires pour le Comité consultatif de LEGS (Normes et directives pour l'aide d'urgence à l'élevage) afin d'éclairer la révision du manuel LEGS. Ce document comprend :

- un résumé des tendances actuelles et des courants de pensée en matière de genre et d'action humanitaire et la pertinence potentielle de la notion de genre dans les interventions humanitaires liées à l'élevage
- des études de cas avec une perspective sur le genre.

Malgré des améliorations et des preuves anecdotiques favorables, l'action humanitaire (AH) n'est pour l'heure guère sensible au genre. Lors d'interventions dans un contexte souvent dominé par les hommes et conjuguées à un sentiment d'urgence, l'intégration d'un prisme de genre est généralement bien faible dans la liste des priorités et c'est aussi le cas dans les interventions humanitaires liées à l'élevage. Notez, par exemple, l'observation suivante : « Cela fait plusieurs années que je travaille en Afrique de l'Est, surtout au Kenya et au Rwanda, sur un projet de vaccin pour un programme de recherche internationale, et d'autres initiatives de moindre taille avec des femmes éleveurs dans le district de Marsabit (Kenya). Je ne peux pas dire que j'ai vu une plus grande prise en compte du genre dans les projets de secours en cas de sécheresse à Marsabit au fil des ans. Il y a eu d'énormes investissements dans l'élevage, mais toujours axés sur la commercialisation des bovins et sur les hommes. L'ONG internationale est très impliquée là-bas mais elle ne fait rien pour inclure les femmes (et les petits ruminants) dans ces travaux[1]. »

Toutefois, il est également reconnu que, lorsque les questions relatives à l'égalité des sexes ne sont pas suffisamment prises en compte dans la mise en œuvre de l'AH, son efficacité et son impact diminuent. C'est tout aussi vrai pour les interventions d'urgence liées à l'élevage. Comprendre les rôles assignés à chaque sexe et répondre aux besoins et aux vulnérabilités respectifs des hommes et des femmes peut déboucher sur de meilleurs résultats pour les actions humanitaires fondées sur l'élevage, du point de vue de la protection des actifs des femmes, la prise en compte de leurs priorités et la suppression des obstacles culturels et économiques, ce qui a des effets positifs sur les moyens d'existence des femmes et sur la sécurité alimentaire du ménage. Nous présentons quelques exemples ici pour illustrer ces questions.

Les crises affectent les femmes et les hommes, les garçons et les filles différemment, y compris les crises qui touchent les animaux. Les hommes et les femmes n'ont pas non plus le même ressenti de l'impact des chocs :

Au Niger, les femmes, mais pas les hommes, ont identifié les maladies qui touchent la volaille comme l'une des menaces les plus importantes au sein de leur communauté, ce qui traduit l'importance de la volaille pour les moyens d'existence des femmes, car le petit bétail fait partie des rares ressources sur lesquelles elles exercent un contrôle. Les petits animaux ont plus de chance d'être vendus ou employés pour répondre aux besoins face à des crises récurrentes (les poulets sont rapides à élever et leurs œufs peuvent être vendus) ce qui en fait des ressources essentielles pour permettre aux ménages d'affronter les périodes de stress. Par conséquent, les maladies qui frappent les poulets non seulement menacent une source essentielle de revenu pour les femmes mais aussi une forme d'assurance communément utilisée par les ménages contre les chocs. En revanche, les hommes, qui possèdent et élèvent de plus grosses bêtes, sont souvent confrontés à des vols de bétail et à des sécheresses qui réduisent la disponibilité de bon fourrage pour leur troupeau. Ces chocs exposent les hommes à de plus grands risques de conflit sur les ressources et les terres (Mercy Corps 2014).

Il est tout aussi important de comprendre les divisions en fonction des sexes dans la possession de bétail dans le cadre des interventions humanitaires liées à l'élevage :

Dans les zones tribales de l'Inde, il est fréquent d'élever de la volaille de basse-cour. Durant un abattage en urgence en raison d'un foyer de grippe aviaire, les vétérinaires ont fait du porte-à-porte dans chaque village pour récupérer les poulets, les abattre et les jeter dans des fosses. Les femmes, que l'on présumait être les propriétaires, ont été contactées pour céder leurs oiseaux. Elles ont bénéficié de cours de sensibilisation à la grippe aviaire et d'une compensation financière. Toutefois, malgré un abattage massif, la grippe aviaire n'a cessé de se propager. Il s'est avéré que cela était causé par des coqs de combat, cachés par leurs propriétaires masculins, car ceux-ci trouvaient la compensation proposée beaucoup trop faible (le prix des coqs de combat peut être multiplié par dix sur le marché informel). Comme les coqs de combat sont illicites, il n'avait été prêté aucune attention à la compensation à offrir pour les coqs qui sont le plus souvent élevés et soignés par des homme[2].

1 Échange de courriels avec la Dr. Beth Miller le 27 mai 2020.

2 Expérience de première main, L. Maarse.

Il est important de repérer les vulnérabilités préexistantes sous un prisme de genre dans le cadre de la planification des interventions humanitaires et de l'identification des groupes cibles appropriés :

Reconnaître les rôles et responsabilités des femmes et des filles dans leur famille et leur communauté augmente l'impact : lorsque les interventions humanitaires comprennent des mesures spécifiques pour faciliter l'accès des femmes aux approvisionnements alimentaires, la faim au sein du ménage recule. Toutefois, la distribution de coupons pour permettre aux femmes d'acheter de gros ruminants sur le marché ne donnera peut-être pas de bons résultats lorsque les femmes rencontrent des obstacles pour se rendre sur les grands marchés à bestiaux. Elles devront demander l'aide d'un proche masculin ou payer ses services, elles n'obtiendront peut-être pas le meilleur rapport qualité-prix ni l'animal qu'elles souhaitaient et l'impact pourrait être faible, voire inexistant[3].

Au lendemain du tsunami dans l'océan Indien, dans son intervention en Indonésie, au Sri Lanka, en Inde, aux Maldives, au Myanmar, en Thaïlande et en Somalie, Oxfam a distribué des bateaux, l'un des actifs les plus importants pour les communautés de pêcheurs. Une évaluation a souligné que les bateaux étaient principalement distribués aux hommes dans l'ensemble des pays de l'intervention, mais Oxfam et ses partenaires s'efforcèrent de respecter l'égalité des sexes en promouvant la distribution de certaines embarcations aux femmes. Cette initiative a reçu une réponse mixte et a nécessité beaucoup de travail pour arriver à ce que la communauté puisse accepter que les femmes aient accès à ces actifs traditionnellement réservés aux hommes. Il a été suggéré qu'Oxfam n'avait peut-être pas pris la mesure du changement social qu'elle encourageait à travers son appui aux pêcheries féminines et de l'ampleur du soutien requis pour s'assurer que les femmes puissent bénéficier d'un tel programme : « Il n'est pas dans leur culture et leurs traditions d'impliquer les femmes dans la pêche ; une sensibilisation des hommes et des femmes s'impose pour changer les comportements. Cela prendra longtemps et nécessitera des efforts concertés » (IASC 2017). La promotion du changement social n'est pas un processus facile et elle nécessite un soutien constant qui reçoit bien souvent une réponse frileuse.

Par ailleurs, les hommes et les femmes ont des priorités différentes en ce qui concerne les quatre rôles ou fonctions de l'élevage (FAO 2010), et c'est là un point qu'il est important de prendre en compte au moment de la planification d'une intervention humanitaire. Les quatre fonctions sont illustrées dans la Figure 1 :

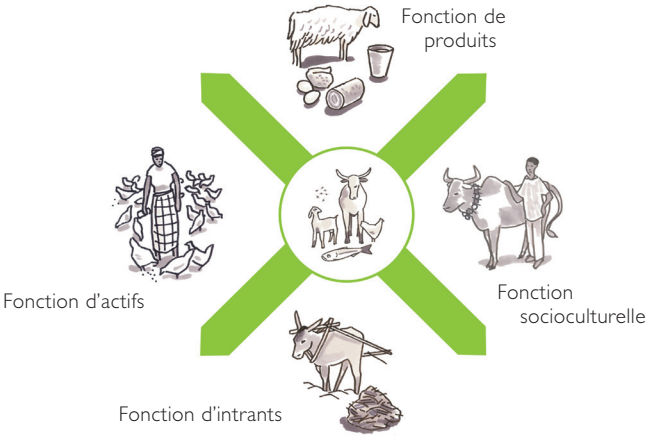

Figure 1 : Les quatre fonctions de l'élevage

La **fonction de produits** a trait à la production de produits alimentaires et non alimentaires, tels que le lait, la viande, la laine, les crins et les œufs mais aussi le carburant (fumier/tourteaux de bouse), produits médicinaux (urine et lait de chèvre) qui répondent à différents besoins de la famille. Dans les cultures où les femmes utilisent des tourteaux de bouse en guise de combustible, le fumier du bétail est très prisé par les femmes.

La **fonction d'intrants** concerne la fourniture d'intrants aux autres sous-systèmes (production agricole ; production de pâturages/d'arbustes/d'arbres ; transport ; traction animale) pour les produits et les humains ; les hommes peuvent se servir de bœufs pour labourer leurs champs, tandis que les femmes apprécient beaucoup d'avoir un âne pour le transport de l'eau.

La **fonction d'actifs** ou couverture de risque a trait à la capacité de mobiliser de l'argent en période de disette et porte sur la constitution d'actifs sous forme d'animaux (y compris la volaille) ; il s'agit souvent de la fonction prioritaire chez les éleveurs pauvres et c'est la raison pour laquelle les bêtes ne sont pas nécessairement vendues lorsque les prix du marché sont attractifs, mais lorsqu'un besoin de trésorerie se fait sentir. Les femmes peuvent donner la préférence au petit bétail lorsqu'elles exercent un contrôle sur ce type d'animaux.

La **fonction socioculturelle** a trait au statut social, à la culture, etc. Comme le bétail fait partie du ménage, il constitue un puissant indicateur de la position sociale. Les festivals et les foires peuvent être axés sur le bétail, y compris les courses de charrettes à bœufs, les combats de coqs, les concours de la plus belle vache, etc. Lorsqu'elles nettoient, nourrissent ou amènent paître les animaux ou au moment de la traite, les femmes chantent des chansons ayant trait à l'élevage. Les dots sont payées avec des bêtes ; dans les sociétés polygames, les hommes se servent de leurs bovins pour prétendre pouvoir épouser davantage de femmes.

3 https://www.vsf-suisse.org/kenya/?lang=fr

2. TENDANCES ACTUELLES ET COURANTS DE PENSÉE EN MATIÈRE DE GENRE ET D'ACTION HUMANITAIRE, PERTINENTS POUR LES INTERVENTIONS LIÉES À L'ÉLEVAGE

Cette section décrit plusieurs tendances et courants de pensée récents en matière de genre et de réponse humanitaire et la pertinence de la notion de genre dans les interventions liées à l'élevage. Il est présumé que ces éclairages permettront d'affûter les interventions et d'accroître leur impact.

2.1 L'intersection entre genre et âge

L'intersectionnalité fait référence à la nature imbriquée des catégories sociales, comme l'âge, le genre, l'ethnie et le handicap, telles qu'elles s'appliquent à un individu ou à un groupe. Elle fait donc référence à des systèmes de discrimination ou de désavantage qui peuvent se chevaucher. Il est important d'avoir conscience de tous les niveaux d'intersectionnalité lorsque l'on évalue la vulnérabilité et les vulnérabilités, les besoins et le potentiel d'une communauté qui se recoupent durant les phases de planification et de mise en œuvre des interventions d'urgence liées à l'élevage (Chaplin et al. 2019). Toutefois, ce document souligne que le genre et l'âge sont probablement l'intersection la plus utile liée aux interventions en matière d'élevage et la plus facile à appliquer. En ce qui concerne le temps limité et les ressources disponibles pour la planification, la mise en œuvre et le suivi des interventions humanitaires, les analyses du genre et de l'âge sont relativement faciles à appliquer et se traduisent par une amélioration notable de l'approche et de l'impact.

Le débat autour du besoin de données ventilées par âge et par sexe (DVAS) fait rage depuis au moins une décennie mais il intervient surtout au niveau des bailleurs de fonds et des chargés de programme. En 2018, le Comité permanent interorganisations (IASC) a mis au point le Marqueur de genre et d'âge pour améliorer la conception et le suivi de la programmation humanitaire grâce à une échelle de codification relativement simple de quatre questions de performance. Il s'agit : d'une analyse du genre et de l'âge, d'activités ciblées sur mesure/ressources adaptées attribuées, de l'influence sur le projet et des avantages tirés du projet (IASC 2018). L'utilisation du Marqueur de genre et d'âge est nécessaire pour que l'ONU et ses partenaires puissent demander des fonds pour le Cycle de programmes humanitaires 2019. Les bailleurs de fonds comme ASDI ont également adopté cet outil (ASDI 2015). L'Union européenne dispose d'un Marqueur de genre et d'âge pour l'action humanitaire depuis 2014 (Commission européenne 2014).

Toutefois, la collecte des DVAS est également utile pour les praticiens sur le terrain afin d'améliorer la conception, la mise en œuvre et l'impact, surtout dans le cas des interventions en matière d'élevage où les rôles et les responsabilités des gens sont étroitement liés à leur âge et leur sexe (dans les catégories des hommes et des femmes jeunes, adultes ou âgés). En démarrant par une évaluation des besoins et une analyse du contexte qui dispose de DVAS, cette analyse peut être appliquée tout au long des phases de mise en œuvre et de suivi.

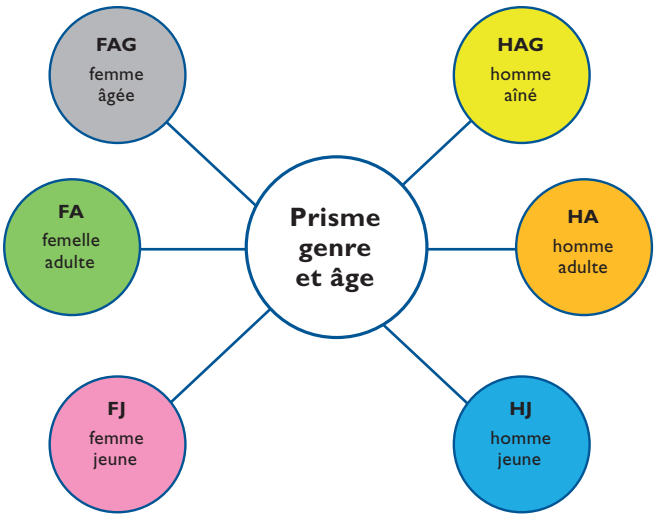

Figure 2 : Simple prisme genre et âge

La Figure 2 montre une manière simple et facile d'appliquer le prisme de genre et d'âge que l'auteur a utilisé dans différents contextes, notamment lorsqu'elle a travaillé avec des équipes techniques de vétérinaires, de gestionnaires d'élevage ou de forestiers, qui ont, dans le meilleur des cas, une attitude non sexiste[4]. Dans ce cas, l'âge est divisé en trois catégories pertinentes pour les interventions liées à l'élevage : jeunes, adultes, âgés.

Lors de la sélection des candidats aux postes d'agents communautaires de santé animale (ACSA), l'âge et le genre ont de l'importance et les choix varient en fonction du contexte. Les options suivantes sont des exemples d'une gamme de programmes en Tanzanie, au Kenya, au Soudan et en Inde[5]. Si une communauté doit choisir des candidats pour un poste d'ACSA dans un village ou une communauté sédentarisée, il est probable qu'un aîné (HAG) et une femme adulte (FA) soient les candidats les plus appropriés car ils ont plus de chances de rester à proximité du village.

4 Sur la base d'expériences de terrain en Afrique de l'Est, en Afrique du Nord et en Asie du Sud comme experte en élevage, le plus souvent auprès d'administrations nationales, L. Maarse.

5 Sur la base d'expériences de terrain dans divers programmes, L. Maarse.

Les hommes adultes (HA) et les hommes jeunes (HJ) ont tendance à quitter le village, p. ex. pour chercher un emploi et les femmes jeunes (FJ) risquent de partir à l'issue de leur mariage. Parfois, la meilleure option sera peut-être d'allier une femme et un homme adultes comme ACSA et de laisser la femme ACSA s'occuper du petit bétail. Dans un contexte pastoral, un homme adulte ACSA sera peut-être un candidat plus crédible car il pourra se déplacer avec le troupeau. Toutefois, la sélection des candidats appropriés dépendra aussi de la situation du ménage, par exemple, le fait d'avoir à s'occuper d'enfants en bas âge et/ou d'être une femme à la tête d'un ménage pourra faire qu'il est très difficile d'assumer le rôle supplémentaire d'ACSA.

Les équipes de techniciens trouvent qu'il est facile et acceptable d'appliquer le prisme genre et âge : quelle que soit l'activité, il est demandé avec qui interagir, pourquoi et comment. Cela permet aussi d'empêcher les équipes de cibler les femmes dans les programmes d'élevage juste pour satisfaire aux critères institutionnels ou aux conditions des bailleurs de fonds, sans véritablement explorer le contexte du point de vue des femmes.

La Figure 3 donne un exemple de la manière dont ce prisme pourrait être intégré dans la matrice PRIM du manuel LEGS, afin d'augmenter la prise de conscience des catégories de genre et d'âge par les parties prenantes.

Par exemple, prenons les tâches « Avec les parties prenantes » (en bas de la matrice PRIM). En appliquant le prisme, vous vous demandez avec qui vous avez amorcé un dialogue. Si vous n'avez dialogué qu'avec des hommes et des femmes adultes, il est important d'envisager de consulter les jeunes et les personnes âgées. Vous constaterez peut-être qu'un homme adulte (HA) donne un score différent de celui d'une femme âgée (FAG), alors qu'avec une femme jeune (FJ), vous obtiendrez peut-être une flèche différente car, dans son cas, la pertinence n'est pas la même que pour une femme âgée (FAG).

Un autre exemple concret d'un outil DVAS à l'intention des praticiens est l'Analyse rapide de genre de CARE (ARG) (CARE 2000). L'ARG donne des informations essentielles sur les rôles, responsabilités, capacités et vulnérabilités associés au genre, ainsi que des recommandations en matière de programmation. Elle est employée dans des situations où le temps est précieux et les ressources rares. L'ARG utilise une gamme d'informations primaires et secondaires pour comprendre les rôles et relations associés au genre et la façon dont ils évoluent en cas de crise. Elle permet de fournir une programmation pratique et des recommandations opérationnelles pour répondre aux différents besoins des femmes, des hommes, des garçons et des filles, dans le respect du principe prônant de « ne pas nuire ». Les cinq étapes de l'ARG sont présentées dans l'Encadré 1 ci-dessous.

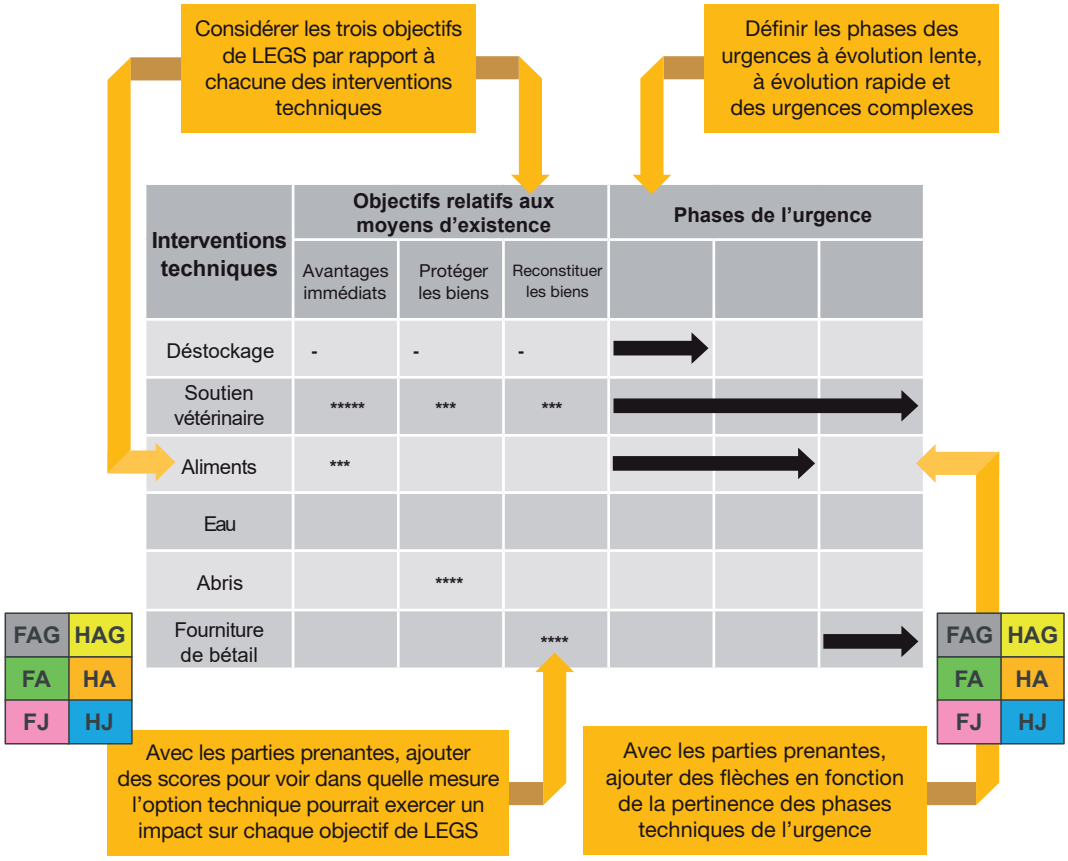

Figure 3 : Le prisme genre et âge conjugué à la Matrice d'identification de réponse participative de LEGS (PRIM)

Encadré 1 : Les cinq étapes d'une Analyse rapide en fonction du genre

1. **Trouver des données et une analyse existantes sur les relations entre les sexes** : compiler et analyser les informations secondaires existantes sur le genre dans un document de deux pages, qui contient des DVAS et une analyse en fonction du genre datant d'avant la crise, ainsi que des liens à des documents de référence clés et des programmes existants
2. **Recueillir des données supplémentaires grâce à des évaluations en fonction du genre** : rassembler des informations auprès des femmes, des hommes, des garçons et des filles à propos de l'impact d'une crise
3. **Analyser les résultats et les comparer avec les données antérieures à la crise** : analyser les données de genre pour donner aux praticiens une idée des changements intervenus dans les relations entre les sexes et de la façon dont elles affectent la programmation ; utiliser les informations ainsi générées pour formuler des recommandations ; identifier et comprendre les lacunes dans la programmation et procéder à des ajustements
4. **Formuler des recommandations claires et pratiques** pour améliorer ou régler certains des problèmes cités ou combler les lacunes identifiées, concernant les différents besoins, capacités et contributions des femmes, des hommes, des garçons et des filles. Cela permettra d'améliorer les efforts de réponse et peut-être aussi ceux des partenaires de mise en œuvre
5. **Partager les informations avec les autres acteurs**

2.2 Action humanitaire et transformation pour l'égalité des sexes

Il existe un soutien croissant en faveur de l'idée qu'il n'est pas suffisant de veiller à ce que les femmes bénéficient autant que les hommes des interventions humanitaires, mais que l'AH devrait aussi autonomiser les femmes et les filles et remettre en question le statu quo concernant leurs rôles et leurs responsabilités subalternes. L'AH devrait exploiter le libre arbitre, le potentiel et les capacités des femmes, tenir délibérément compte du potentiel des femmes en tant qu'agents du changement pour occuper des postes de leadership et contribuer à la transformation pour l'égalité des sexes.

Les interventions humanitaires et en situation d'urgence peuvent fournir une occasion unique à cet égard. Les crises donnent l'occasion de modifier les normes sociales discriminatoires et les rapports de force déséquilibrés. Les femmes qui dirigent leur ménage en cas de décès ou de départ des hommes et des garçons assument des rôles et responsabilités qui remettent en cause les normes et les valeurs de genre antérieures à la crise. On pourrait faire en sorte que les femmes et les filles assument de nouveaux rôles et responsabilités dans le domaine des soins et de la gestion du bétail. L'AH dans de telles situations peut contribuer à changer les rapports de force et devrait éviter de renforcer les normes sociales discriminatoires. Par exemple, l'appui aux groupements de femmes durant une intervention humanitaire donne aux femmes plus de voix et leur permet de faire pression pour défendre leurs propres priorités et une prise de décision égalitaire. Les hommes et les garçons peuvent être de puissants alliés pour promouvoir et soutenir les droits des femmes et il est important de les mobiliser.

2.3 Une approche féministe de l'aide humanitaire

Il est intéressant de noter que des gouvernements comme le Canada et la Suède adoptent une approche féministe de l'aide humanitaire, en reconnaissant les points précités et en soulignant le fait que l'impact des interventions humanitaires augmente lorsque la transformation pour l'égalité des sexes fait partie intégrante de l'approche[6] . La Suède considère l'égalité entre les sexes et soutient activement la participation et le leadership des femmes et des filles, comme un lien stratégique entre la réponse humanitaire, le relèvement et le développement à long terme (ASDI 2015). De même, les ONG internationales comme ActionAid investissent spécialement dans les droits des femmes et des filles ainsi que dans le leadership des femmes en cas de crise humanitaire. Le Tableau 1 ci-dessous fournit une analyse réalisée par le Feinstein International Centre à la Tufts University, de l'approche féministe suédoise en matière d'aide humanitaire, y compris une vue d'ensemble de la complémentarité des principaux principes humanitaires et d'une approche féministe envers les principes humanitaires (Mazurana et Maxwell 2016).

6 https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_development-enjeux_developpement/priorities-priorites/fiap_humanitarian-action-humanitaire_paif.aspx?lang=fre

Tableau 1 : Complémentarité des principes humanitaires essentiels et d'une approche féministe envers les principes humanitaires.

Principe	Principes humanitaires essential approuvés par l'Assemblée générale de l'ONU[7].	Approche féministe envers les principes humanitaires essentiel.
Humanité	Il faut alléger la souffrance humaine où qu'elle soit. L'objectif de l'action humanitaire est de protéger la vie et la santé et de garantir le respect des êtres humains.	• Le but de l'action humanitaire est de soulager la souffrance des femmes, des filles, des hommes et des garçons, de protéger leur vie, leur santé, et de veiller à leur respect en tant qu'êtres humains. • Les acteurs humanitaires doivent être conscients que la marginalisation des femmes et des filles au sein de la plupart des sociétés entraîne leur accès réduit aux ressources, aux intrants de subsistance et aux services de base ; des responsabilités sociales et familiales accrues ; une mobilité restreinte ; un accès inégal aux services de protection et aux mécanismes juridiques ; et un pouvoir politique insuffisant aux niveaux local et national. Tous ces facteurs influencent la capacité des femmes et des filles à survivre et à se relever à l'issue d'un conflit armé ou d'une catastrophe naturelle. • Cela exige de la part des humanitaires une prise de conscience des structures de pouvoir fondées sur le genre et de leur implication pour les besoins, les risques, les vulnérabilités, les ressources et l'accès aux services des femmes, des filles, des hommes et des garçons.
Neutralité	Les acteurs humanitaires ne doivent pas prendre parti pendant les hostilités ou se lancer dans des polémiques de nature politique, raciale, religieuse ou idéologique.	• Les acteurs humanitaires doivent veiller à ce que l'assistance ne soit pas influencée par des politiques raciales, religieuses ou idéologiques, des croyances ou des actions qui sont discriminatoires à l'égard des femmes et des filles ou compromettent leurs droits à une protection et une assistance humanitaire. • Du fait de la discrimination structurelle et systématique omniprésente envers les femmes et les filles dans beaucoup de sociétés, souvent exacerbée en cas de crise, ce principe peut se révéler particulièrement difficile à respecter, notamment dans des contextes où les acteurs étatiques et non étatiques s'opposent activement à l'égalité des femmes et des filles et à leurs droits à la protection et l'assistance humanitaire.
Impartialité	L'action humanitaire doit être menée uniquement sur la base des besoins, en donnant la priorité aux situations de détresse les plus urgentes et sans faire de distinction entre les nationalités, races, genres, croyances religieuses, classes ou opinions politiques.	• Les droits des femmes à la protection et à l'assistance humanitaire et à une réponse non discriminatoire sont bien établis au sein du droit international, national, coutumier et flexible. • Les recherches et les analyses sur le genre et l'âge sont essentielles pour s'assurer que les risques, les vulnérabilités, les besoins et l'accès aux services sont bien compris et pris en compte dans les situations de crise humanitaire, ce qui permet de garantir l'adoption d'une approche fondée sur les besoins.
Indépendance	L'action humanitaire doit être indépendante de toute visée politique, économique, militaire ou autre dans les zones où elle est mise en œuvre.	• L'action humanitaire d'un acteur ne doit jamais faire partie des objectifs politiques, économiques, militaires ou autres susceptibles de compromettre le droit des femmes et des filles à la protection et l'assistance humanitaire, ainsi que leurs droits humains fondamentaux.

7 Les trois premiers principes d'humanité, de neutralité et d'impartialité sont endossés dans la résolution 46/182 (1991) de l'Assemblée générale des Nations Unies. Le quatrième principe clé qui sous-tend l'action humanitaire est l'indépendance, avalisé dans la résolution 58/114 (2004) de l'Assemblée générale.

Les principes de neutralité et d'impartialité et la volonté d'éviter toute discrimination et marginalisation des femmes et des filles sont extrêmement pertinents dans le cadre des interventions d'urgence liées à l'élevage. Une approche discriminatoire peut réduire l'impact d'une intervention humanitaire :

Dans nombre de cultures, mais aussi parmi les techniciens de l'élevage, le « gros bétail » se positionne généralement sur un barreau supérieur de l'échelle de l'élevage par rapport au petit bétail. La progression le long de l'échelle de l'élevage sert d'indicateur du contrôle et/ou de la possession d'un plus grand nombre d'actifs précieux, comme le montre la Figure 4 (Todd 1998).

Lors des interventions d'urgence, les animaux qui se trouvent en haut de l'échelle de l'élevage[8] sont généralement prioritaires aux yeux des principales parties prenantes (propriétaires du bétail, vétérinaires, personnel d'urgence, pouvoirs publics, ONG et acteurs du secteur privé) et ils appartiennent aux hommes, alors que le bas de l'échelle est souvent négligé ou n'a aucune priorité car la valeur économique des animaux est moindre. Ces animaux sont généralement contrôlés par des femmes.

Les moutons et les chèvres reçoivent plus d'attention lorsqu'ils sont dans de gros troupeaux dirigés par des éleveurs masculins. Pourtant, lorsque les femmes gardent quelques moutons et quelques chèvres à la maison, ces animaux sont souvent négligés, tout comme les ânes. La volaille de basse-cour est souvent complètement ignorée par les parties prenantes susvisées. Des techniciens sont formés et travaillent dans des systèmes avicoles commerciaux, et la volaille de basse-cour ou la volaille du village (gérées par des femmes) sont perçues comme étant rétrogrades. Dans les interventions d'urgence liées à l'élevage, cela veut dire que les petits cheptels et les animaux de basse-cour risquent d'être oubliés au détriment direct de la sécurité alimentaire du ménage.

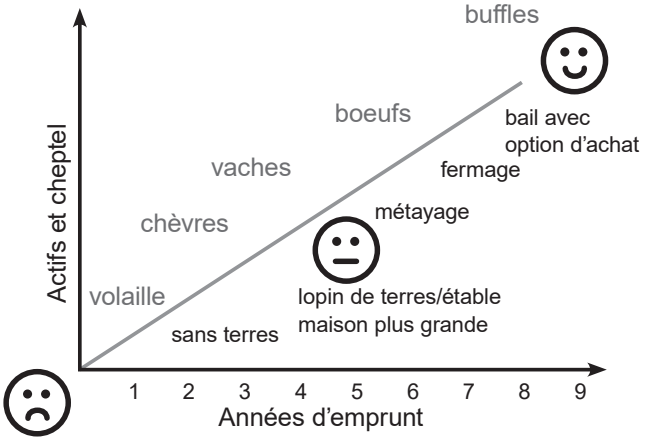

Figure 4 : La progression de la possession d'animaux

2.4 Un programme de localisation sensible au genre

Le Sommet mondial sur l'action humanitaire de 2016 a approuvé un nouveau programme de localisation mondial afin de maximiser le rôle des acteurs locaux, nationaux et régionaux dans l'action humanitaire[9]. Le Sommet a également fourni une reconnaissance de haut niveau, par exemple, des organisations de la société civile axées sur les femmes, et il a signalé un virage dans le raisonnement d'un grand nombre d'institutions internationales. Les engagements souscrits par la communauté internationale dans le cadre de l'initiative Grand Bargain[10] et de la Charte pour le changement[11] reflètent ce programme de mise en avant des acteurs locaux mais ils ne font guère référence à l'égalité entre les sexes et ne prennent guère d'engagements en la matière. L'initiative Grand Bargain fixe comme objectif la fourniture d'un financement humanitaire à hauteur de 25 % aux intervenants locaux et nationaux (c.-à-d. les autorités locales, la société civile locale, le secteur privé local), « d'une manière aussi directe que possible », d'ici à 2020. La Charte pour le changement est dirigée par des ONG nationales et internationales, pour mettre en œuvre des changements dans le mode de fonctionnement du système humanitaire et permettre une réponse qui privilégie le rôle des acteurs locaux. L'appui aux intervenants locaux humanitaires devrait déboucher sur un changement dans la manière de gérer les crises et permettre de mieux faire entendre la voix des populations sinistrées. La valeur ajoutée du travail avec des structures locales comprend une intervention et un accès plus rapide, une acceptation accrue par les communautés, un rapport coût-efficacité supérieur, des liens plus étroits avec les travaux de développement et une plus grande redevabilité.

Toutefois, pour ce programme de localisation mondiale, il existe aussi un besoin d'une approche sensible au genre chez tous les acteurs locaux : autorités locales (particulièrement dans des gouvernements véritablement décentralisés comme le Kenya), société civile locale, et acteurs locaux du secteur privé. Il est important de travailler en surmontant ces frontières professionnelles. Le Friends of Gender Group de l'initiative Grand Bargain a élaboré des notes sur la manière de promouvoir l'égalité entre les sexes grâce à la localisation, la participation et des évaluations des besoins humanitaires (voir ONU-Femmes 2020a,b,c,d).

8 Même en Occident, les agriculteurs qui possèdent des vaches laitières sont perçus comme étant plus haut placés dans la hiérarchie que les éleveurs de porcs ou de volaille.

9 https://agendaforhumanity.org

10 https://interagencystandingcommittee.org/grand-bargain

11 https://charter4change.org

Au niveau des organisations de la société civile (OSC), il est nécessaire de faire en sorte que les OSC axées sur les femmes aient les ressources pour couvrir les besoins de base et encouragent des gains à long terme en matière d'égalité entre les sexes au sein de leurs communautés affectées par des situations d'urgence. Les rôles documentés des OSC axées sur les femmes comprennent le personnel de première intervention, les prestataires de service, les leaders et parajuristes communautaires (surtout lorsque les hommes et les garçons sont absents), et les architectes de la résilience. Leur connaissance très affûtée du contexte local et la confiance dont elles jouissent auprès des communautés constituent aussi d'autres points forts. Cinq priorités pour atteindre une transformation plus locale favorable à l'égalité entre les sexes en travaillant avec des OSC sont présentées dans l'Encadré 2 ci-dessous (Women Deliver, sans date).

Encadré 2 : Cinq priorités pour atteindre une transformation plus locale favorable à l'égalité entre les sexes

1. Des opportunités de financement plus adaptées, plus accessibles et plus durables pour les OSC axées sur les femmes, qui leur permettent de répondre aux besoins humanitaires dans leurs communautés et d'impulser des gains transformationnels en matière d'égalité entre les sexes.
2. Davantage d'occasions pour les OSC axées sur les femmes de s'impliquer sérieusement dans les enceintes locales, régionales et mondiales de prise de décision qui affectent leur travail et leur vie quotidienne et d'y contribuer.
3. Une coordination et une collaboration plus fortes entre les acteurs internationaux et les OSC locales axées sur les femmes pour créer des synergies et éviter les doublons.
4. Davantage d'investissements stratégiques dans le renforcement des capacités et dans le partage des opportunités pour les OSC axées sur des femmes, qui soient alignés sur leurs priorités et en augmentant leurs capacités d'absorption des fonds.
5. Redevabilité : s'assurer que les OSC axées sur les femmes puissent fournir un retour aux programmes conçus pour leurs communautés.

2.5 Prévention de la violence sexiste et besoin de protection

Par violence sexiste, on entend tout acte préjudiciable d'abus sexuel, physique, psychologique, mental et affectif commis contre la volonté d'une personne et fondé sur les différences entre les sexes. Actuellement, on prête beaucoup d'attention à la violence sexiste et au besoin parallèle de prévention et de protection appropriée dans les milieux humanitaires, tout particulièrement dans un contexte de conflit violent. Sur cinq réfugiées ou femmes déplacées à l'intérieur de leur pays ayant traversé une crise humanitaire ou un conflit armé, une a été exposée à la violence sexuelle[12]. Le manuel Sphère souligne qu'il est impératif que l'action humanitaire soit guidée par des principes de protection et il fait une distinction dans les activités de protection, entre les actions préventives, réactives, correctives et le renforcement de l'environnement (Association Sphère 2018).

Les moyens d'existence fondés sur l'élevage sont fortement tributaires des terres, des ressources naturelles et de la main-d'œuvre et donc de la bonne santé des éleveurs. L'impact de la violence sexiste peut être dévastateur du point de vue de la santé, et doublé d'une stigmatisation sociale et d'une discrimination liée à la violence sexiste. Cela peut se traduire par un traumatisme psychologique, un sentiment d'impuissance et d'inadéquation qui anéantit la volonté de s'engager dans des activités de production et de participer pleinement à la vie de la communauté. Les actes de violence sexiste liés aux moyens d'existence tributaires de l'élevage comprennent les enlèvements d'enfants, ou leur conscription de force par les milices locales alors qu'ils gardent le cheptel familial, le viol des femmes et des filles lorsqu'elles vont au marché pour y vendre du lait, le meurtre d'enfants lors des raids sur le bétail, etc. La dégradation des terres, la contamination et la rareté des ressources en eau, ainsi que la déforestation peuvent souvent obliger les femmes et les filles à parcourir de plus longues distances pour ramasser du bois de feu et collecter de l'eau, ce qui augmente les conséquences négatives pour leur santé

12 https://www.unocha.org/story/gender-based-violence-closer-look-numbers

et leur sécurité[13]. Enfin, dans des situations où les gens sont déjà très appauvris et les structures sociales sont perturbées, comme c'est souvent le cas dans un contexte humanitaire, les impacts de la violence sexiste sur les moyens d'existence ruraux sont encore plus dévastateurs (FAO et Projet Dimitra, sans date).

Dans le cas des interventions humanitaires liées à l'élevage, il est donc important d'intégrer la prévention de la violence sexiste à travers des mesures de sûreté et de sécurité liées à la gestion des animaux (lieux sûrs des points d'eau, axes de pacage et de pâturages à l'abri du danger, sûreté des voies d'accès aux marchés, etc.). L'intégration d'éléments de protection appropriés dans les programmes ou une collaboration stratégique avec des tiers contribuent non seulement à la sûreté et la sécurité des gens, mais aussi à leur bien-être, leur dignité et leur santé psychosociale. Il convient aussi de noter que la programmation en matière d'élevage – si elle restaure et renforce rapidement les systèmes de subsistance dont bénéficient les femmes – peut à elle seule être une mesure de prévention si elle évite aux femmes et aux filles d'avoir à adopter d'autres stratégies plus néfastes en temps de crise.

3. CONCLUSIONS

Ce document de réflexion sur le genre invite LEGS à adopter une démarche soucieuse de l'égalité entre les sexes en incorporant un certain nombre de tendances clés en matière de genre et en traduisant leur pertinence pour les interventions liées à l'élevage en situation d'urgence. Dans le cas des interventions liées à l'élevage en situation d'urgence, il est utile d'adopter une approche plus intersectionnelle et de reconnaître des vulnérabilités imbriquées. Les catégories pertinentes qui se recoupent à cet égard sont le genre et l'âge et il vaut la peine d'envisager d'utiliser un simple prisme genre et âge dans toutes les phases des interventions d'urgence liées à l'élevage.

De même, LEGS devrait envisager une perspective transformationnelle pour l'égalité entre les sexes, en utilisant les occasions qui se présentent dans un contexte humanitaire pour remettre en question les rôles et responsabilités subalternes, soutenir l'autonomisation et le leadership des femmes, et ainsi accroître l'impact des interventions liées à l'élevage.

Le programme mondial de localisation offre une belle occasion d'investir dans des structures et des organisations locales avec une approche sensible au genre, par exemple, en encourageant le leadership des femmes et en soutenant les organisations de femmes, ce qui permettrait de travailler sur la résilience et sur une meilleure préparation des communautés aux situations d'urgence. Cela permettrait aussi de sélectionner des prestataires de services sensibles au genre.

La prévention de la violence sexiste et l'intégration d'une protection des femmes et des filles, des hommes et des garçons dans la conception et la mise en œuvre des projets protégeront le libre arbitre, la dignité et la santé des éleveurs.

En général, LEGS pourrait réfléchir davantage au fait que les femmes représentent 50 % de la population. Actuellement, on fait fréquemment référence à elles en tant que groupe, voire comme groupe vulnérable, et il est nécessaire d'accorder plus d'attention à leur potentiel, leurs capacités et leur force, surtout dans un contexte humanitaire et dans le cadre des interventions liées à l'élevage..

13 https://www. worldbank.org/content/dam/Worldbank/document/Gender/Eija's%20Presentation.pdf

4. ÉTUDE DE CAS

En Afghanistan, les banques fourragères renforcent la résilience des populations et amplifient la voix des femmes[14]

Les Kuchi sont des pasteurs nomades qui représentent 8 à 10 % du total de la population afghane (environ trois millions de personnes). Ils vivent principalement dans des régions montagneuses hostiles et migrent au fil des saisons avec leurs troupeaux sur de vastes pistes qui traversent les pâturages du pays. Le terrain est difficile et les catastrophes naturelles fréquentes présentent un défi constant, encore empiré par les luttes politiques qui étranglent le pays sous forme de terrorisme, de guerre et d'instabilité.

Les Kuchi sont la population la plus vulnérable du pays mais aussi celle qui contribue de manière considérable au secteur de l'élevage. Certains nomades Kuchi se sont sédentarisés au cours des dernières décennies, mais ils se considèrent toujours comme des Kuchi. Ils ont souvent perdu leur cheptel en raison de calamités comme la guerre, des sécheresses prolongées ou des flambées épidémiques.

La fourniture d'une assistance humanitaire implique souvent l'augmentation de l'accès aux services de santé animale et la distribution d'aliments pour les animaux. Afin de renforcer aussi la résilience, des investissements ont été faits dans le développement de banques fourragères communautaires (BFC). Ces banques sont créées par un groupe de propriétaires d'animaux qui achètent ensemble de la paille et/ou du foin durant une bonne saison des pluies, les stockent puis les vendent à leurs membres pendant l'hiver ou lors d'une sécheresse, grâce à un système de fonds tournant.

Il est prouvé qu'une BFC, sous réserve d'une gestion professionnelle, d'un plan d'affaires bien conçu et d'une structure organisationnelle saine, peut donner de très bons résultats en matière d'atténuation des risques et de maximisation des rendements grâce, par exemple, à la fourniture de fourrage et d'aliments durant les périodes de disette, et pour engraisser les bêtes. Le fourrage et les aliments pour animaux peuvent être achetés au moment et là où ils sont moins coûteux et peuvent ensuite être stockés correctement. De cette façon, il est possible de constituer un stock stratégique en prévision des mauvaises années.

Une BFC relève normalement du droit des coopératives et les aînés de la communauté organisent une élection. Bien souvent, ce sont les Kuchi qui ne partent pas en migration qui gèrent la BFC. Aucune femme Kuchi ne peut être élue car leur culture dicte que les femmes ne peuvent pas participer à la prise de décision avec des étrangers. L'établissement d'une banque fourragère de taille moyenne nécessite environ 12 500 dollars US pour couvrir le bâtiment, les engins et le matériel agricoles, etc. En guise d'exemple, il faut une banque fourragère pour environ 20 à 150 familles qui élèvent entre 5 et 500 moutons et chèvres par ménage, soit quelque 100 000 bêtes. Les Kuchi sédentaires ont moins de ruminants que les Kuchi nomades qui élèvent généralement un grand nombre de bêtes.

Comment est-il possible d'impliquer les femmes aujourd'hui lorsqu'il existe des restrictions culturelles aussi strictes ? Les filles, les femmes adultes et les femmes âgées s'occupent de la progéniture des petits ruminants, traient les chèvres, transforment la laine et le crin en tapis et autres produits, tout en confectionnant des produits laitiers (fromage local, yaourts, etc.) pour les vendre. En prêtant attention à ces activités des femmes le long de la chaîne de valeur, les femmes sont organisées en groupes de vulgarisation et par la suite elles sont représentées dans la structure des BFC en qualité de membres co-optées. Hormis les supports de formation, les articles distribués aux femmes comprennent des barattes, des rouets et certains articles pour leur permettre de travailler d'une manière plus hygiénique. Les groupes de vulgarisation qui travaillent avec le lait et/ou la laine se réunissent régulièrement et les problèmes liés au fourrage et aux aliments pour animaux peuvent être transmis à la direction de la BFC par le biais de leur représentante. Ces activités le long de la chaîne de valeur ont amélioré la place des femmes au sein des ménages et de la communauté voisine, de sorte que leurs travaux sont appréciés et que les femmes gagnent plus de respect.

Une leçon importante apprise au fil des ans est que dans les cultures susceptibles d'exclure les femmes, l'assistance humanitaire peut contribuer à une plus grande participation des femmes dans la prise de décision (publique) grâce à des investissements dans les activités le long de la chaîne de valeur qui leur confèrent plus de pouvoir pour mieux se faire entendre.

14 Source : expérience de DCA obtenue par un échange de courriels et observation directe par l'auteur L. Maarse.

5. BIBLIOGRAPHIE

ASDI (2015). Tool: Gender Equality in Humanitarian Assistance. Gender Tool Box. ASDI, Stockholm. https://www.sida.se/contentassets/b7d99d1a59d842759bd0fd8d0bcf8a1a/gender-tool-humanitarian-assistance.pdf

Association Sphère (2018). Le manuel Sphère: La Charte humanitaire et les standards minimums de l'intervention humanitaire. Quatrième édition, Genève, Suisse, 2018. www.spherestandards.org/handbook

CARE (undated). Note d'orientation sur le genre dans les situations d'urgence : Préparation d'une analyse rapide de genre. CARE International https://insights.careinternational.org.uk/images/in-practice/RGA-and-measurement/GiE_ARG_Note-dOrientation_Prparer-une-Analyse-Rapide-de-Genre_2020.pdf

Chaplin, D., Twigg, J. et Lovell, E. (2019). Intersectional approaches to vulnerability reduction and resilience-building. Resilience Intel, Issue No. 12, April 2019. https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/resource-documents/12651.pdf

Commission européenne (2014). Marqueur de genre et d'âge : Boîte à outils. Aide humanitaire et protection civile (DG ECHO), Bruxelles. https://ec.europa.eu/echo/files/policies/sectoral/gender_age_marker_toolkit_fr.pdf

Département de l'élevage et de la production laitière, Gouvernement de l'Inde (sans date) Overview of the Piggery Sector. National Action Plan. http://dahd.nic.in/sites/default/filess/NAP%20on%20Pig%20.pdf

FAO (2010). Sustainable Food Value Chains Knowledge Platform: Module 4 – Livestock Systems. FAO, Rome. http://www.fao.org/sustainable-food-value-chains/training-and-learning-center/details-materials/en/c/276750/

FAO et Projet Dimitra (sans date) Gender-Based Violence and Livelihood Interventions: Focus on populations of humanitarian concern in the context of HIV. Guidance Note. http://www.fao.org/fileadmin/templates/dimitra/pdf/guidance_note_gbv_livelihoods.pdf

Food Security Cluster (2018). IASC Gender & Age Marker: Overview. https://fscluster.org/sites/default/files/documents/gam_overview_.pdf

IASC (2017). Le guide des genres pour les actions humanitaires. Comité permanent interorganisations. https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/iasc_le_guide_des_genres_pour_les_actions_humanitaires.pdf

IASC (2018). MGA – Marqueur de genre et d'âge : Améliorer l'efficacité des interventions humanitaires. Fiche d'information, Projet GenCap de l'IASC. https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/iasc-gam-information-sheet_fr.pdf

Mazurana, D. et Maxwell, D. (2016). Sweden's Feminist Foreign Policy: Implications for Humanitarian Response. King's College, Londres ; Feinstein International Center, Tufts University ; World Peace Foundation ; et Humanitarian Policy Group, Overseas Development Institute. https://fic.tufts.edu/wp-content/uploads/Feminist-Foreign-Policy-Humanitarian-Response.pdf

Mercy Corps (2014). Rethinking Resilience: Prioritizing Gender Integration to Enhance Household and Community Resilience to Food Insecurity in the Sahel. Mercy Corps, Portland. https://www.mercycorps.org/sites/default/files/2019-12/Rethinking_Resilience_Gender_Integration.pdf

ONU-Femmes (2020a). How to promote gender-responsive localization in humanitarian action. Guidance Note. Genève : ONU-Femmes. https://interagencystandingcommittee.org/grand-bargain-official-website/friends-gender-guidance-notes-how-promote-gender-equality-through

ONU-Femmes (2020b). How to promote gender equality through impartial and joint needs assessments. Guidance Note. Genève : ONU-Femmes. https://interagencystandingcommittee.org/grand-bargain-official-website/friends-gender-guidance-notes-how-promote-gender-equality-through

ONU-Femmes (2020c). How to promote gender-responsive localization in humanitarian action. Guidance Note. Genève : ONU-Femmes. https://interagencystandingcommittee.org/grand-bargain-official-website/friends-gender-guidance-notes-how-promote-gender-equality-through

ONU-Femmes (2020d). How to promote gender equality in humanitarian cash and voucher assistance. Guidance Note. Genève : ONU-Femmes. https://interagencystandingcommittee.org/grand-bargain-official-website/friends-gender-guidance-notes-how-promote-gender-equality-through

Todd, H. (1998). Women climbing out of poverty through credit; or what do cows have to do with it?. Livestock Research for Rural Development. Volume 10, Article #30 http://www.lrrd.org/lrrd10/3/todd103.htm

Women Deliver (sans date). Advancing Gender Transformative Localization. Feminist Humanitarian System Building Block I. https://womendeliver.org/wp-content/uploads/2019/09/WD_Humanitarian-Paper-WEB.pdf

LEGS
Vesey Farm
Little Clacton Road
Great Holland
Essex CO13 0EX
Royaume-Uni

coordinator@livestock-emergency.net

www.livestock-emergency.net

@TheLEGSProject

De Jonge, K. et L. Maarse (2020). Le genre et l'élevage dans les situations d'urgence : Document de réflexion dans le cadre des Normes et directives pour l'aide d'urgence à l'élevage. Normes et directives pour l'aide d'urgence à l'élevage, Royaume-Uni.

© Normes et directives pour l'aide d'urgence à l'élevage (LEGS) 2020

Avis de non-responsabilité : Cette publication a été commanditée par LEGS et produite indépendamment par les auteurs. Les points de vue exprimés dans ce document ne reçoivent pas nécessairement l'aval de LEGS.

Photo de couverture : Kelley Lynch/Save the Children